



Comptes annuels au 31.12.2019

Conseil d'administration du
26 mars 2020



SOMMAIRE

- Bilan au 31 décembre 2019
- Compte de résultat au 31 décembre 2019
- Faits caractéristiques
- Règles et principes comptables
- Annexes
 - Dotations
 - Trésorerie
 - Dons et legs
 - Effectifs

BILAN AU 31.12.2019

ACTIF	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amort/Prov	Net	
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL I				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Disponibilités	49 918		49 918	12 263
TOTAL II	49 918		49 918	12 263
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				
TOTAL III				
TOTAL GENERAL	49 918	0	49 918	12 263

BILAN AU 31.12.2019

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Fonds propres		
Dotation non consommable		
Dotation consommable	9 474	9 474
Réserves		
Report à nouveau		
Résultat	-70 714	
TOTAL I	-61 240	9 474
Provisions pour risques et charges		
TOTAL II		
Dettes		
Emprunts et dettes financières		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 894	
Dettes sociales et fiscales	9 264	2 469
Autres dettes	100 000	320
TOTAL III	111 158	2 789
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL IV		
TOTAL GENERAL	49 918	12 263
Dont dettes à moins d'un an	111 158	2 789

COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2019

	31/12/2019	31/12/2018
Produits de la tarification		
Chiffre d'affaires		
Subventions de fonctionnement		
Autres produits		5 526
Produits d'exploitation	0	5 526
Achats matières et marchandises		
Autres achats et charges externes	6 251	333
Impôts et taxes	5 682	89
Charges de personnel	58 596	5 104
Dotations aux amortissements et provisions		
Autres charges	185	
Charges d'exploitation	70 714	5 526
Résultat d'exploitation	-70 714	0
Résultat financier		
Résultat exceptionnel		
Résultat avant impôt	-70 714	0
Impôt sur les résultats		
RESULTAT	-70 714	0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31.12.2019

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Le fonds de dotation FONDACTION AGIR INCLURE a été créé courant 2018.

L'exercice 2019 représente une année complète d'activité, ce qui explique l'augmentation importante des charges d'exploitation.

L'ASEI, association fondatrice, a accordé une avance de trésorerie à hauteur de 100 000 Euros au fonds de dotation, afin de financer les dépenses courantes, pendant le démarrage de l'activité de la structure.

2. REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

L'exercice 2019 a une durée de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre, contrairement à l'exercice 2018, qui était le premier exercice du fonds de dotation.

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions en vigueur, dans le respect des règlements ANC 2014-03 et ANC 2016-07 relatif au plan comptable général et tiennent compte du règlement 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Fonds propres

Les fonds propres comprennent essentiellement les dotations accordées au fonds de dotation.

Les dotations sont comptabilisées dans les fonds propres, de manière distincte s'il s'agit de dotations consommables ou de dotations non consommables.

Les dotations consommables sont reprises au compte de résultat lorsqu'elles sont consommées.

Dettes

Les dettes au 31/12/2019 comprennent des dettes fournisseurs et des dettes sociales, à moins d'un an.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Dotations

Dotations	31/12/2018	Augmentation	Consommation	31/12/2019
Dotation non consommable				
Dotation consommable	9 474			9 474
Legs et dotations				
Donation temporaire d'usufruit				
Dons manuels hors appel public à la générosité				
Dons au titre d'un appel public à la générosité				
TOTAL	9 474	0	0	9 474

Trésorerie

Le solde de trésorerie au 31 décembre 2019 s'élève à 49 918 Euros.

Dons et legs

Fondation Agir Inclure n'a perçu aucun don ni aucun legs en 2019.

Effectifs

Le fonds de dotation compte 1 salarié à temps plein.